

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 18 octobre 2012

Service instructeur

N° CP-2012-10-2-6

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

**CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE THUR-DOLLER 2010-2013
CREATION D'UN RESEAU DE GITES D'ETAPES EN MONTAGNE LABELLISE PER
PREMIERE PROGRAMMATION DE 4 GITES**

Résumé : Il est proposé, dans le cadre d'une première programmation d'aides au titre de l'opération « réseau de gîtes d'étapes en montagne » inscrite au Contrat de Territoire de Vie Thur-Doller, d'accorder 350 874 € de subvention à quatre porteurs de projet.

Le Conseil Général du Haut-Rhin a retenu le projet de création d'un réseau de gîtes d'étapes en montagne assorti d'une labellisation Pôle d'excellence rurale (PER) dans le Contrat de Territoire de Vie (CTV) Thur-Doller 2010-2013.

Ce produit touristique et innovant en matière de randonnée sur les crêtes vosgiennes proposera des itinéraires de longueur moyenne (3 à 4 heures de marche/jour) associés à une offre d'hébergement en montagne de qualité. En outre, l'ensemble des acteurs se regroupera dans un réseau doté d'une charte de qualité partagée.

Au titre du CTV, une subvention départementale maximale pour ce projet de 631 800 € a été prévue et portait sur un total de 12 sites.

Or, trois sites s'étant retirés, et compte tenu de l'avis favorable des autres partenaires co-financeurs de l'opération, la Commission thématique s'est prononcée le 12 mars 2012 en faveur de la réduction du nombre de gîtes (de 12 à 9) de cette opération et au maintien de l'enveloppe allouée pour le projet à savoir 631 800 €.

Quatre porteurs de projet ayant présenté des dossiers complets ainsi que les justificatifs de démarrage des travaux, il est proposé de leur allouer au total 350 874 € de subventions (taux d'intervention de 17,45 %), selon le tableau suivant.

Maître d'ouvrage	Site	Montant total éligible (HT)	Subvention départementale
Communauté de communes de la Vallée de SAINT-AMARIN ⁽¹⁾	Ferme auberge du Belacker	599 527 €	104 617 €
Communauté de communes de la Vallée de SAINT-AMARIN ⁽²⁾	Refuge du Gazon Vert	447 237 €	78 043 €
Commune de DOLLEREN	Ferme du Graber	599 887 €	104 680 €
Commune de THANN	Cercle St Thiébaut	364 089 €	63 534 €
Montant total			350 874 €

(1) transfert de maîtrise d'ouvrage de la commune de HUSSEREN-WESSERLING à la Communauté de communes de la Vallée de SAINT-AMARIN

(2) transfert de maîtrise d'ouvrage de la commune de STORCKENSOHN à la Communauté de communes de la Vallée de SAINT-AMARIN

Ces dossiers bénéficient de co-financements de la Région Alsace, de fonds FEDER Massif et de crédits d'Etat, tels que décrits dans la liste jointe en annexe.

Lors de sa délibération du 22 juin 2012, l'Assemblée Départementale a décidé que les subventions d'investissement d'un montant égal ou supérieur à 100 000 € feraient l'objet d'un versement en 15 annuités, correspondant chacune à 1/15ème du montant de la subvention. Cependant, les subventions se rattachant à un dispositif contractuel en vigueur avant le 1er juillet 2012 ne sont pas concernées et demeurent régies, concernant leur versement, par les dispositions prévues dans ce contrat.

En l'espèce, les dossiers concernés dans ce rapport s'inscrivant dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie Thur Doller 2010-2013, les modalités de versement en annuités ne leur sont donc pas applicables.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, au titre du Contrat de Territoire de Vie Thur Doller 2010-2013, dans le cadre d'une première programmation de l'opération « réseau de gîtes d'étapes en montagne », quatre subventions pour un montant total de 350 874 €, telles que présentées dans la liste en annexe,
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, nature 204142, fonction 94, programme F243 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

**Contrat de Territoire de Vie Thur-Doller 2010-2013
Création d'un réseau de gîtes d'étapes en montagne**

Première programmation 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionna ble	Taux	Montant de la subvention
CTV00023	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Création d'un réseau de gîtes d'étapes : Refuge du Gazon Vert à STORCKENSOHN Cofinancements : ETAT : 90 476 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 78 043 € EUROPE : 57 112 €	447 237 €	17,45%	78 043 €
CTV00028	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Création d'un réseau de gîtes d'étapes : Ferme auberge du Belacker à MOOSCH Cofinancements : ETAT : 121 284 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 104 644 € EUROPE : 76 560 €	599 527 €	17,45%	104 617 €
CTV00027	Commune de DOLLEREN Création d'un réseau de gîtes d'étapes : Ferme du Graber à DOLLEREN Cofinancements : ETAT : 121 357 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 104 680 € EUROPE : 76 606 €	599 887 €	17,45%	104 680 €
CTV00025	Ville de THANN Création d'un réseau de gîtes d'étapes : Cercle St-Thiébaud à THANN Cofinancements : ETAT : 73 655 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 63 534 € EUROPE : 46 494 €	364 089 €	17,45%	63 534 €

Total	350 874 €
--------------	------------------